

NOTE

Destinataires : Tous les laboratoires partenaires du CHUM et centres de prélèvements associés

Date : 2025-12-15

Objet : Modifications pour épreuves au D-Xylose

Madame, Monsieur,

Veuillez prendre connaissance des changements suivants concernant les prélèvements pour les épreuves au D-Xylose :

Test au D-Xylose 25 g (code SILP DXY25)

- Retrait du prélèvement à 60 minutes
- Seuls 2 prélèvements sont maintenant requis pour cette épreuve
- Prélèvement à T0 et T120 minutes

Test au D-Xylose pédiatrique, 5 g (code SILP DXY5)

- Retrait du prélèvement à 120 minutes
- Seuls 2 prélèvements sont maintenant requis pour cette épreuve
- Prélèvement à T0 et T60 minutes
- Note : cette épreuve peut également être effectuée pour un adulte, malgré son appellation dans le répertoire (en cas d'intolérance au xylose lors du test 25 g).

Ces changements sont déjà en vigueur. Merci d'ajuster vos guides de prélèvement et procédures associées. Veuillez également transmettre cette information à tous vos centres de prélèvements.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Message clé à retenir 

Le nombre de tubes à prélever a été modifié pour les épreuves au D-Xylose

Guylaine Athot

Cheffe de service des laboratoires
Centre hospitalier de l'Université de Montréal
guylaine.athot.chum@ssss.gouv.qc.ca

Dre Luce Boulanger, biochimiste clinique

Responsable professionnelle
Centre hospitalier de l'Université de Montréal
luce.boulanger.chum@ssss.gouv.qc.ca